

Extrait du FAKIR | Presse alternative | Edition électronique

<http://www.fakirpresse.info/Qu-on-leur-coupe-la-dette-Partie-2.html>

Ces solutions qui leur font peur

Qu'on leur coupe la dette ! La confiscation (2)

- Articles -



Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2012

Copyright © FAKIR | Presse alternative | Edition électronique - Tous droits

réservés

En novembre 1789, les biens du clergé sont confisqués. Une manière efficace de régler la dette.

[Qu'on leur coupe la dette 2/3 - la confiscation](#) par [fakirpresse](#)

« Si nous sommes dépouillés, vous le serez à votre tour. » L'abbé Maury.

Qu'est-ce que la Révolution française ?

C'est, pour beaucoup, la résolution d'une crise de la dette.

Depuis une décennie, la France se débat dans le surendettement : de 1777 à 1783, le roi a envoyé ses soldats en Amérique, a payé la guerre d'indépendance, a dépensé sans compter pour se venger de son ennemi, l'Angleterre.

Le pays en sort vainqueur, mais ruiné : en 1788, plus de la moitié du budget est consacré à payer la dette !

Comment se tirer de ce gouffre ? En réformant la fiscalité : voilà pourquoi le roi convoque les États Généraux. Mais la noblesse et le clergé refusent d'abolir leurs privilèges, les « niches » fiscales d'alors - tandis que la bourgeoisie, devenue confiante, puissante, ne se laisse pas tondre comme espéré...

L'idée, radicale, germe alors dans les esprits.

Et c'est un évêque, Talleyrand, qui l'évoque le premier au Parlement, en octobre 1789 : « *Le clergé n'est pas un propriétaire à l'instar des autres propriétaires.* » Quelques semaines plus tard, le patrimoine de l'Église est confisqué.

Et la vente de ces propriétés sortira la France de la tourmente financière, redonnera de l'oxygène monétaire : les assignats paieront les guerres d'une Révolution qui doit affronter toute l'Europe.



C'était impensable, pourtant, encore un an plus tôt, en novembre 1788.

Personne ne songeait, ni en rêve pour les uns, ni en cauchemar pour les autres, à cette solution. Il a suffi de quelques mois pour que ces richesses accumulées paraissent illégitimes, pour qu'il devienne acceptable de les exproprier.

Qu'on leur coupe la dette ! La confiscation (2)

Aujourd'hui, alors, qui pourrions-nous exproprier - et sous quels motifs ?

Sont-elles bien légitimes, au fond, les fortunes accumulées par cette classe d'inspecteurs des finances, Pébereau, Minc, Messier, Naouri, qui ont tout privatisé, tout libéralisé, avant de passer au privé et de ramasser la mise ?

Sont-ils bien légitimes, les tas d'or amoncelés par les PDG des sociétés d'autoroute, de télévision, de distribution d'eau, de gaz, d'électricité - qui ne doivent leurs prébendes qu'à leur connivence avec les dirigeants politiques ?

C'est un travail que de faire monter cette évidence, et d'imposer, par exemple, une super-taxe sur les patrimoines.

En 1789, l'abbé Maury lançait un avertissement - qui peut devenir une prophétie : « *Messieurs les bourgeois, nos propriétés garantissent les vôtres. Nous sommes attaqués aujourd'hui, mais ne vous y trompez pas, si nous sommes dépouillés, vous le serez à votre tour.* »

Ce Tchio Fakir (petit, en picard) résume le dossier paru dans le (gros) Fakir n°53 « *Ces solutions qui leur font peur* » de décembre 2011.

Pour diffuser largement ce quatre pages (dans les manifs, au bureau, dans les tournois de pétanque, etc.), pour lutter ensemble contre la fatalité ambiante, on s'est joints à [ATTAC](#) - une association d'éducation populaire, dont le but premier est la reconquête des espaces perdus par la démocratie au profit de la finance.

[Voir le Tchio Fakir en pdf.](#)

À retrouver sur [notre boutique](#).